



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Commémorations du 7 octobre 2023

Question au Gouvernement n° 12

Texte de la question

COMMÉMORATIONS DU 7 OCTOBRE 2023

Mme la présidente . La parole est à M. Marc Fesneau.

M. Marc Fesneau . Le 7 octobre 2023, Israël s'est trouvé confronté à une attaque terroriste d'une rare cruauté. Exécutée par le Hamas, elle a laissé plus de 1 200 morts derrière elle. Une année s'est écoulée depuis cette tragédie, qui nous a marqués à jamais.

Nous tenons à adresser nos plus sincères condoléances aux familles des disparus et nos pensées à celles présentes en tribunes. Le groupe Les Démocrates s'associe à leur peine ou à leur inquiétude. Nous sommes à vos côtés. Nous n'oublions pas les morts comme nous n'oublierons pas les vivants. Cent un otages sont encore retenus par le Hamas, dont beaucoup peut-être déjà morts. Nous condamnons cette situation de la façon la plus ferme et exigeons qu'ils soient libérés sans délai.

Alors que le conflit s'enlise et s'étend à la frontière sud du Liban et à l'Iran, les perspectives d'apaisement s'éloignent. Chaque mort civil est un mort de trop. Nous ne nous demandons pas pour qui sonne le glas chaque jour un peu plus. Il sonne aussi pour nous et pour l'idée que nous nous faisons de l'humanité.

Face à ce conflit historique, la position de la France est claire : il est urgent de parvenir à une issue par le dialogue diplomatique, en vue de réunir les conditions d'une paix durable dans la région. Face à cette crise, il est aussi de notre devoir d'éviter la tentation d'une importation du conflit dans notre pays. Pour cela, la montée des actes antisémites doit être combattue sans relâche et l'apaisement doit être sans cesse recherché.

Monsieur le Premier ministre, la paix est une exigence qui doit être garantie pour tous, dont nos compatriotes de confession juive, qui se sentent menacés et s'interrogent sur leur place dans notre pays. Il faut prévenir un embrasement général, défendre une position d'équilibre assurant à Israël son droit à exister sans être menacé tout en répondant à l'aspiration des Palestiniens à disposer d'un État souverain et préparer la paix. Quelles sont, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, vos orientations pour y parvenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Barnier, *Premier ministre* . Merci beaucoup de commencer cette séance de questions au Gouvernement en évoquant ce très triste anniversaire. Un an et une journée après cette tragédie du 7 octobre 2023, nous n'oublions pas. La douleur ne passe pas. Nous pensons aux près de 1 200 morts, à leurs familles et aux victimes innombrables d'un attentat planifié et perpétré par le Hamas qui a provoqué l'embrasement. Nous pensons aux otages, parmi lesquels deux de nos compatriotes. Je salue avec émotion les familles d'Ohad

Yahalomi et d'Ofer Kalderon, que j'ai rencontrées hier.

Je l'assure à l'ancien ambassadeur d'Israël à Paris qui vous accompagne, je n'ai pas oublié ce que vous m'avez dit : « Il nous faut nous méfier du Hamas mais il faut également se méfier de l'oubli. » Comme je l'ai indiqué hier soir, je répète que nous n'oublions pas et que nous n'oublierons pas.

Nous pensons aussi à toutes les victimes civiles, très nombreuses à Gaza, en Cisjordanie et des deux côtés de la frontière du Liban. La France réaffirme son engagement indéfectible pour la sécurité d'Israël. Je l'ai déjà dit ici, je le répète aujourd'hui : la sécurité d'Israël n'est pas négociable. *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR, RN, EPR, Dem, HOR et UDR et sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Depuis le début de cette guerre provoquée par l'attaque du Hamas, trop d'hommes, de femmes, de personnes âgées et d'enfants sont morts. Il faut d'abord que tous les otages soient libérés. Il faut que la guerre cesse. *(Mêmes mouvements. – Mme Sandra Regol applaudit également.)* Il faut que les déplacés puissent retrouver leurs foyers et que l'aide humanitaire puisse entrer à Gaza et se déployer au Liban.

Comme l'a rappelé le Président de la République, comme le ministre des affaires étrangères, qui vient de passer plusieurs jours dans la région, le dira tout à l'heure, comme je l'ai indiqué, la France participera à tout ce qui peut être fait pour éviter l'embrasement. Avec l'Union européenne, les États-Unis et les pays de la région, elle participera à toute initiative permettant d'avancer vers une paix durable. Ainsi que vous l'avez dit, monsieur Fesneau, la clé pour y parvenir est l'existence de deux États, un État palestinien et un État israélien vivant en paix et en sécurité côte à côte et se reconnaissant l'un l'autre. Voilà l'objectif que nous continuerons de rechercher.

Vous l'avez également relevé, ce conflit est très ancien. Il est même un des plus anciens que nous connaissons. Lorsque j'ai eu l'honneur, pendant un temps trop court, d'être ministre des affaires étrangères, je me suis engagé pour tenter de refaire du règlement de ce conflit une priorité pour les États-Unis et pour l'Europe, alors que ce n'était plus le cas.

Ce conflit a de graves résonances dans notre société. Il provoque des émotions et des solidarités légitimes, d'un côté comme de l'autre. Pour autant, les principes fondamentaux de notre république – la laïcité et le refus de toute forme de racisme ou d'antisémitisme – doivent être rappelés et défendus. Voilà pourquoi il est et il restera inacceptable pour nous, pour le Gouvernement tout entier comme pour vous, que beaucoup de nos compatriotes de confession juive soient menacés, que des synagogues soient incendiées, comme cela s'est produit cet été dans le sud de la France.

La semaine dernière, à la tribune, j'ai indiqué quelles étaient mes lignes rouges. Il n'y aura aucune forme de tolérance à l'égard du racisme ou de l'antisémitisme, qu'ils se manifestent par des agressions ou des menaces ou – comme c'est plus quotidiennement le cas même si on a tendance à l'oublier – à l'école, dans la rue ou sur les réseaux sociaux. *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, Dem et HOR ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Données clés

Auteur : [M. Marc Fesneau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 12

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2024